



SEANCE DU 8 DÉCEMBRE 2020

Date d'envoi de la convocation : 27 novembre 2020

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 179

Nombre de votants : 186

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Tony JOUANNEAULT

L'an deux mille vingt, le mardi 8 décembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Étaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît (à partir de 18H30), SYDONIE Aurélie suppléante de ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOT DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUILLON Jean-Michel, BOUSSELMAME Noureddine, BLANQUET Jean-Philippe suppléant de BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, LELIEVRE Christophe suppléant de DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno, FRIGOUT Jean-Marc, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GODAN Dominique, GOSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMELIN-CANAT Anne-Marie, HAMON Myriam, HARDY René, HAYE Laurent, HEBERT Dominique, HEBERT Karine, OLIVIER Stéphane suppléant de HENRY Yves, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, KRIMI Sonia, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMARRE Jean-Robert, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOIGNE Sophie, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno,

LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, MESLIN Auguste suppléant de LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel (à partir de 19h00), MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PESNELLE Philippe, PIC Anna, PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, RENARD Nathalie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMONIN Philippe, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine, TARIN Sandrine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VARENNE Valérie, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIEL-BONYADI Barzin, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

AMIOT Florence à HUREL Karine, ASSELINE Etienne à LEROUX Patrice, BALDACCI Nathalie à MIGNOT Henri, BAUDIN Philippe à HEBERT Dominique, COLLAS Hubert à GANCEL Daniel, MORIN Daniel à LE POITTEVIN Lydie (jusqu'à 19h00), VANSTEELANT Gérard à DENIS Daniel.

Excusés :

BROQUET Patrick, FALAIZE Marie-Hélène, FEUILLY Emile, GIOT Gilbert, LETERRIER Richard.

Délibération n° DEL2020_174

OBJET : Attribution complémentaire des fonds de concours 2020

Exposé

La politique de fonds de concours aux communes a été mise en place pour une durée de trois ans de 2018 à 2020 et dotée d'un montant annuel de 2,5 millions d'euros répartis en trois axes. Sur l'enveloppe de 7,5 millions d'euros, le précédent conseil communautaire a accordé 6 284 755 euros pour soutenir les projets communaux.

Afin d'accompagner le plan de relance par la commande publique, la commission des fonds de concours s'est réunie, le 12 novembre 2020, pour une programmation complémentaire en 2020 afin de solder les crédits disponibles, soit 1 215 245 euros.

La commission des fonds de concours, avant d'examiner les demandes des communes, a :

- Confirmé les principes fixés au règlement des fonds de concours en confirmant la fongibilité des enveloppes des trois axes pour la dernière année du programme 2018-2020,
- Décidé de déroger à la règle d'un engagement dans un délai de 2 ans après obtention du fonds de concours en accordant une prolongation du délai d'engagement d'un an pour les trois dossiers suivants :
 - o Cherbourg en Cotentin : Réhabilitation du centre social La Mosaïque.
 - o Héauville : Réhabilitation d'un logement et transformation en locaux scolaires et garderie périscolaire.
 - o Helleville : Aménagement d'un bassin d'orage à la Rue.
- Modifié, pour soutenir le plan de relance pour cette programmation, les critères d'attribution en :
 - o Accroissant le plafond de l'aide publique par opération au maximum autorisé par la loi (participation du maître d'ouvrage égale à au moins 20 % du coût de l'opération), soit 80 %,
 - o Alignant le taux d'intervention sur le reste à charge (RàC) pour l'axe 3 à celui des deux autres axes, soit 40 %,
 - o Augmentant le plafond du montant du fonds de concours par opération de l'ordre de 20% pour les axes 1 et 2 et 40% pour l'axe 3.

Nouveaux critères retenus :

	Dépenses minimales	Plafond	Taux/RàC	Max Aide Publique
Axe 1	50 000 €	200.000 € (170 K€)	40%	80 %(70%)
Axe 2	10 000 €	180 000 € (150K€)	40%	80 % (70%)
Axe 3	5 000 €	70 000 € (50 K€)	40 % (30%)	80 % (70%)

() : Anciens critères

La Communauté d'Agglomération a reçu 43 dossiers au titre de la programmation complémentaire 2020. Après examen des demandes, la commission a proposé de :

- retenir 34 dossier pour un montant de 2 110 011 euros,
- déclarer 3 dossiers non éligibles,

- reporter 6 dossiers non complets à un réexamen en 2021.

Le projet de maquette financière pour les dossiers retenus, joint en annexe, a conduit à la programmation suivante :

	Montant sollicité par axe	Programmation 2020	Réexamen en 2021
Axe 1	200 000 €	200 000 €	0 €
Axe 2	242 692 €	239 014 €	0 €
Axe 3	972 444 €	770 997 €	151 712 €
Total	1 415 136 €	1 210 011 €	151 712 €

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission des fonds de concours en date du 13 février 2020,

Vu le règlement de la politique des fonds de concours communautaires,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 184 - Contre : 0 - Abstentions : 3) pour :

- **Accorder** un délai d'engagement d'un an supplémentaire pour les trois dossiers suivants :
 - o Cherbourg en Cotentin : Réhabilitation du centre social La Mosaïque.
 - o Héauville : Réhabilitation d'un logement et transformation en locaux scolaires et garderie périscolaire.
 - o Helleville : Aménagement d'un bassin d'orage à la Rue,

- **Fixer**, pour cette programmation, les critères d'attribution suivants :

	Plafond	Taux/RàC	Max Aide Publique
Axe 1	200.000 €	40%	80 %
Axe 2	180 000 €	40%	80 %
Axe 3	70 000 €	40 %	80 %

- **Adopter** la maquette financière complémentaire des fonds de concours aux communes 2020 qui est annexée à la présente,
- **Autoriser** le versement des fonds de concours accordés dans la maquette complémentaire 2020 dans le respect du règlement et sur présentation des pièces justifiant la réalisation du projet,
- **Autoriser** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dire** que le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE

MAQUETTE 2020 - 2 FONDS DE CONCOURS

Maitre d'ouvrage	Objet	Coût opération HT - Dépense éligible en investissement	Subventions obtenues Taux d'aide publique	Reste à charge	Avis de commission	Axe	Montant proposé en 2020	Réexamen en 2021	Total anciens critères
BARFLEUR	<u>Parc de stationnement</u>	266 341 €	Amendes de police : 13 800€	252 541 €	70 000 €	A3	70 000 €	0 €	50 000 €
BENOISTVILLE	<u>Rénovation de l'église</u>	39 889 €	DETR : 13961€	25 928 €	10 371 €	A3	10 371 €	0 €	7 778 €
BRICQUEBEC EN COTENTIN	<u>Restauration Bas-relief</u>	14 153 €	DRAC : 5661€ Département : 2831€ Fondation patrimoine Demandes en cours	5 661 €	réexamen en 2021	A3	0 €	2 264 €	1 415 €
COLOMBY	<u>Aménagement d'un point d'arrêt sécurisé au hameau Ravan - Aire de covoiturage</u>	66 144 €		66 144 €	26 458 €	A3	26 458 €	0 €	19 843 €
DIGOSVILLE	<u>Remplacement des lanternes de l'éclairage public par des lampes LED</u>	291 616 €	DETR : 87 484€ Amende de police : 12 926€	191 206 €	70 000 €	A3	70 000 €	0 €	50 000 €
DIGOSVILLE	<u>Travaux de sauvegarde église Notre Dame</u>	371 138 €	DETR : 18 000€ DSIL : 148 455€	204 683 €	70 000 €	A3	70 000 €	0 €	50 000 €
ECAUSSEVILLE	<u>Réhabilitation de l'ancienne boulangerie et local technique annexe de la mairie pour créer un local à archives</u>	21 467 €	DETR : 4 293€	17 174 €	0 €	A3	0 €	0 €	0 €
FIERVILLE LES MINES	<u>Aménagement de l'enclos paroissial : Correction suite à une erreur dans la programmation 2020</u>	65 700 €	Département : 26280€ 40%	39 420 €	4 462 €	A3	4 462 €	0 €	520 €
FIERVILLE LES MINES	<u>Agrandissement cimetière</u>	70 766 €	DETR : 16219€	54 547 €	0 €	A3	0 €	0 €	0 €
FLOTTMANVILLE	<u>Rénovation du Maître Autel en baldaquin Eglise St Clément</u>	193 000 €	DRAC : 96 500€ CD : 48 250€	48 250 €	9 650 €	A3	9 650 €	0 €	0 €
FONTENAY SUR MER	<u>Aménagement de la voirie des espaces publics en agglomération</u>	65 949 €	DETR : 13 190€ à confirmer	52 759 €	21 104 €	A3	21 104 €	0 €	15 828 €
GONNEVILLE-LE THEIL	<u>Restauration du Pont de l'Ancien Moulin du Theil</u>	28 940 €	Agence de l'eau 5 320€	23 620 €	réexamen en 2021	A3	0 €	9 448 €	7 086 €
GONNEVILLE-LE THEIL	<u>Toilettes publiques</u>	27 026 €	DETR : 5 405€	21 621 €	8 648 €	A3	8 648 €	0 €	6 486 €
GROSVILLE	<u>Construction d'une école maternelle</u>	581 825 €	DETR : 56 000€	525 825 €	180 000 €	A2	180 000 €	0 €	150 000 €
GROSVILLE	<u>Aménagement voirie RD 262 abords des écoles</u>	110 000 €	DETR : 22 000€	88 000 €	35 200 €	A2	35 200 €	0 €	35 200 €
HARDINVAST	<u>Gros travaux de réparation et de mise en état de viabilité de la voirie communale de la commune de Hardinvast</u>	224 406 €	DETR : 67 321€	157 085 €	62 834 €	A3	62 834 €	0 €	47 126 €
HARDINVAST	<u>Rénovation des réseaux par effacement Rue de la Mairie</u>	87 600 €	DETR : 26 280€	61 320 €	24 528 €	A3	24 528 €	0 €	18 396 €
HEAUVILLE	<u>Création de tiers-lieux mutualisés de services au public</u>	170 000 €	DETR : 51 000€	119 000 €	47 600 €	A3	47 600 €	0 €	35 700 €
HELLEVILLE	<u>Travaux de rénovation de l'église</u>			0 €	réexamen en 2021	A3	0 €	0 €	0 €
HELLEVILLE	<u>Couverture du plateau sportif</u>	295 000 €		295 000 €	réexamen en 2021	A3	0 €	70 000 €	50 000 €
HUBERVILLE	<u>Aménagement d'une terrasse</u>	17 380 €		17 380 €	Report décision en attente de la pièce demandée	A3	0 €	0 €	0 €

Maitre d'ouvrage	Objet	Coût opération HT - Dépense éligible en investissement	Subventions obtenues Taux d'aide publique	Reste à charge	Avis de commission	Axe	Montant proposé en 2020	Réexamen en 2021	Total critère
HUBERVILLE	<u>Aménagement en enrobé</u>	11 919 €		11 919 €	1 090 €	A2	1 090 €	0 €	1 090 €
HUBERVILLE	<u>Extension réseau éclairage public</u>	17 400 €	SDEM : 6 960€	10 440 €	4 176 €	A3	4 176 €	0 €	3 132 €
HUBERVILLE	<u>Aménagement d'une liaison piétonne avec bordures</u> Hameau Messire Claude	50 839 €	Amende de police : 14 522€	36 317 €	14 527 €	A3	14 527 €	0 €	10 895 €
L'ETANG BERTRAND	<u>Construction d'une MIAM</u>	522 576 €	FIR : 50 000€ CAF : 10 000€ Abattement loyer 40%	253 546 €	70 000 €	A3	70 000 €	0 €	50 000 €
MAGNEVILLE	<u>Aménagement d'un parvis devant le cimetière et réfection de voirie</u>	55 067 €	DETR : 18 287€	36 780 €	14 712 €	A3	14 712 €	0 €	11 034 €
ORGLANDES	<u>Rénovation logement</u>	170 365 €	Département : 50 000€	52 219 €	20 888 €	A3	20 888 €	0 €	15 666 €
PORBAIL SUR MER	<u>Remplacement d'une chaudière existante par une P.A.C.</u>	79 660 €	DETR : 35 847€	43 813 €	17 525 €	A3	17 525 €	0 €	13 144 €
PORTBAIL SUR MER	<u>Rénovation gymnase</u>	1 690 000 €	LEADER : 40 000€ DETR/DSIL : 80 000€ Région : 200 000 € Département : 169 000€ Engagement CC Côte des Isles : 300 000€	901 000 €	200 000 €	A1	200 000 €	0 €	170 000 €
RAUVILLE LA BIGOT	<u>Aménagement d'un restaurant scolaire</u>	397 653 €	DSIL : 119 296€	278 357 €	70 000 €	A3	70 000 €	0 €	50 000 €
SAINT MARCOUF	<u>Rénovation des logements communaux</u>	52 116€ Abattement 40%	Abattement loyer 40%	31 270 €	12 508 €	A3	12 508 €	0 €	9 381 €
SAINT PIERRE EGLISE	<u>Transformation de la salle omnisports en salle polyvalente</u>	862 000 €	DETR : 150 000€ DSIL : 100 000€ IDEE : 120 000€ Abattement loyer 20%	319 600 €	réexamen en 2021	A3	0 €	70 000 €	50 000 €
SAINT PIERRE EGLISE	<u>Création d'une voie bitumée, d'un chemin piétonnier et d'un espace de stationnement dans le quartier dit du "Tue Vaques"</u>	18 194 €	DETR : 3639€	14 555 €	5 822 €	A3	5 822 €	0 €	4 367 €
SAINT PIERRE EGLISE	<u>Réalisation de travaux et investissements dans les écoles publiques</u>	26 932 €		26 932 €	10 773 €	A3	10 773 €	0 €	8 080 €
SAINT VAAST LA HOUGUE	<u>Travaux de confortement sur la digue Saint Vaast/Réville, secteur de la Bijude</u>	27 069 €		27 069 €	10 828 €	A3	10 828 €	0 €	8 121 €
SAINT VAAST LA HOUGUE	<u>Réparation de la potence pour mise à la mer de bateaux</u>	9 957 €	DETR : 2987	6 970 €	0 €	A3	0 €	0 €	0 €
SAINT VAAST LA HOUGUE	<u>Changement des 4 bungalows de l'école de voile</u>	27 382 €	DETR : 8214	19 168 €	7 667 €	A3	7 667 €	0 €	5 750 €
SIDEVILLE	<u>Extension des locaux scolaires</u>	430 000 €	DETR : 100 000€ Département : 70 000€	260 000 €	70 000 €	A3	70 000 €	0 €	50 000 €
SIOUVILLE	<u>Rénovation éclairage public</u>	38 100 €	DETR : 11 430€	26 670 €	10 668 €	A2	10 668 €	0 €	10 668 €
SIOUVILLE	<u>Escalier école de surf</u>	37 676 €	DETR : 7 535€	30 141 €	12 056 €	A2	12 056 €	0 €	12 056 €
SIOUVILLE	<u>Maison Assistantes Maternelles</u>	17 171 €	LEADER : 5 585€ DETR : 3 434€ Abattement loyer 40%	1 284 €	513 €	A3	513 €	0 €	385 €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PORT DE LA SINOPE DE QUINEVILLE-LESTRE	<u>Réparation digue suite à tempête</u>	23 229 €	DETR : 9 291€	13 938 €	5 575 €	A3	5 575 €	0 €	4 181 €
VICQ SUR MER	<u>Confinement décharge</u>	24 569 €		24 569 €	9 828 €	A3	9 828 €	0 €	7 371 €
TOTAL		7 546 098 €		4 693 720 €	1 210 011 €		1 210 011 €	151 712 €	1 040 699 €